



Mental Health
Commission
of Canada

Commission de
la santé mentale
du Canada

Version française à la suite

To: Providers of Peer Support across Canada

From: The Peer Project Team Leader

April 14, 2011

Subject: Communiqué about the Peer Project - Mental Health Commission of Canada (MHCC)

It has been a few months since the last update was distributed and posted on the web. This update will focus primarily on the results of the comprehensive survey that closed January 15th, 2011. I would like to first begin by recapitulating how we got to where we are, at this stage of the Peer Project.

The December update provides details of how our database was developed to reach peer support providers throughout Canada. Since that last update, I can inform you that the Peer Project database now contains information on 283 peer support providers. Of that number, 281 said they wished to participate in the consultation process to shape the Peer Project and, of that number, 150 completed the comprehensive survey. The 53% response rate is quite remarkable, especially that the survey took much longer to complete than we had anticipated.

I am pleased to report that the survey validated the results of the in-person consultations that took place last fall to build the following framework for the Peer Project:

- Standards of practice consisting of the competencies, experience and knowledge needed to effectively provide peer support services in a variety of settings, and the core values, code of conduct and principles of practice to guide peer support workers;
- The organizational requirements to properly implement and manage peer support services; and
- An outcomes-based performance measurement and evaluation strategy to appropriately measure the short, medium and long-term outcomes that will provide the evidence base supporting the effectiveness of peer support.

At this point, I wish to thank the peer support workers who were at the in-person consultations sessions held across the country. We attentively listened to you, and the content for the framework was constructed as a direct result of your input. It is thanks to your contributions that the survey content received such high endorsement from your peers. I also want to sincerely thank the 150 people who took the time to complete the survey and provide valuable comments and suggestions. It is because members of the peer support community are passionate about the meaningful work they do that we are able to build a framework for the Peer Project via a participatory process and anchor our work in the wealth of experience and knowledge the peer support community from coast to coast possesses.

The framework elements, listed above, were included in the comprehensive survey, with the exception of the organization requirements. A consulting firm with experience in standards development, training curriculum design



Mental Health
Commission
of Canada

Commission de
la santé mentale
du Canada

and evaluation methodology was hired, through a competitive process, to analyze the survey data. The analysis showed high levels of agreement for all levels of the framework and the written comments that were submitted by respondents consisted mostly of proposed wording changes, the need for clarity in certain instances and a reaffirmation that the framework needs to incorporate consumer language and be recovery focused.

On this last point, for those of you reading this update and who did not complete the survey, the following statement was contained at the very beginning of the survey: "The essence of providing effective mental health peer support is in the experiential recovery model. The Standards of Practice will reflect this model, which is at the very core of authentic peer helping relationships." And for the learning segments portion of the survey it was stated that "The curricula will be anchored in the person-centered principles of the experiential recovery model and not the medical model of clinical care."

After the survey results were analyzed, a workshop was held in mid-February, facilitated by the consultants, who took into consideration the comments, insights and suggestions provided by survey respondents, with the end objective to produce the following: a manual containing the standards of practice for peer support; a learning curriculum to train peer support workers, and the evaluation methodology and tools that will allow us to build the evidence base supporting the effectiveness of peer support. There is still a lot to do before we have a more fully-developed national framework for peer support. And, once the framework is developed it has to be piloted in a variety of settings, in order to test it and make adjustments as may be required.

To provide an appreciation of the growing complexity of the project, many of you suggested that peer support workers need to be certified at different levels, and for a number of good reasons we agree this needs to be done but, as you can well understand, it is not something that can happen quickly. As the Peer Project team progresses with its work plan, we realise that what needs to be done for peer support to be fully recognized as an effective method of mental health service complementary to the traditional medical model will not be achieved within a short time period, but with your continuing support we can get there together.

There is one final thing to discuss in this update. We received comments that there are different existing forms of peer support, and these should be recognized and explained in the history of peer support as part of the training curriculum. One of the messages we have repeated in relation to the Peer Project is the recognition that "one size does not fit all". The peer support model that is being developed within this project is one designed to build the evidence base for peer support. Having a standard protocol for providing peer support is a fundamental requirement to implement an evaluation framework that will result in obtaining meaningful research data over a significant period of time. It is hoped that the work we accomplish will benefit all the valuable forms of peer support.

Please find attached the Summary of the Peer Support Framework Comprehensive Survey Results with was conducted 15 Dec 2010 to 15 Jan 2011. A copy of the full analysis can be sent to those who request it

In our research we discovered an interesting model in the U.S. at the St. Louis Empowerment Center. They run a drop-in centre where consumers can share a cup of coffee and support each other in a very informal way. They do not keep official records on those who drop-in but the grants the Center receives requires them to keep a list of the hours consumers spend at the Center. It has become a daytime safe-haven for many people with mental illness. The St. Louis Empowerment Center now has four Certified Peer Specialists on staff. This example demonstrates



Mental Health
Commission
of Canada

Commission de
la santé mentale
du Canada

there is room for different forms of mental health peer support to co-exist in community settings to meet the varied needs of citizens.

Before closing this letter and update, the project team would like to gauge the interest among the peer support community to participate in a webinar that would consist of a panel discussion to address the question: "How can we ensure that the model of peer support, with standards of practice and certification remains one of authentic peer helping relationships, preserving the natural, organic way in which grass-roots peer support has functioned." The panel discussion would be followed by an open question period.

If a significant number of you tell us that you are interested in taking part in such a dialog, I will be happy to organize this webinar, as I am fully committed to safeguarding the foundation of the peer support movement in developing and implementing the framework for this project.

Please let us know by the end of April if you are prepared to set time aside to participate in this webinar topic. If we hear from a significant number of you, I will ensure that a webinar is organized in order for us to have an open, lively discussion on this important topic.

Stéphane Grenier

Destinataires : Pourvoyeurs de soutien par les pairs au Canada

Expéditeur : Chef du Projet des pairs

14 avril 2011

Objet : Communiqué sur le Projet des pairs - Commission de la santé mentale du Canada

La publication en ligne et la distribution de la dernière mise à jour remonte déjà à quelques mois. La présente mise à jour traitera principalement des résultats du sondage exhaustif qui a pris fin le 15 janvier 2011. J'aimerais commencer par expliquer les étapes qui ont mené à l'état d'avancement actuel du Projet des pairs.

La mise à jour du mois de décembre décrit en détails la mise sur pied de notre base de données, conçue afin de joindre les prestataires de soutien par les pairs à travers le Canada. La base de données du Projet des pairs contient maintenant des renseignements sur 283 prestataires de soutien par les pairs. Parmi ces derniers, 281 ont exprimé la volonté de prendre part au processus de consultation conçu pour structurer le projet; de ce nombre; 150 ont répondu au sondage exhaustif. Le taux de réponse obtenu, soit 53 %, est plutôt exceptionnel, surtout si on tient compte du fait que remplir le sondage a demandé beaucoup plus de temps que prévu.

Il me fait plaisir d'annoncer que le sondage a confirmé les résultats des consultations en personne menées l'automne dernier, dont le but était d'établir le cadre du Projet des pairs. En voici les éléments :



Mental Health
Commission
of Canada

Commission de
la santé mentale
du Canada

- Des normes de pratiques englobant les compétences, l'expérience et les connaissances requises pour fournir des services de soutien par les pairs dans divers contextes, ainsi que des valeurs principales, un code de conduite et des principes de pratique permettant de guider les pairs aidants;
- Les exigences organisationnelles nécessaires à la mise en œuvre et à la gestion adéquates des services de soutien par les pairs;
- Une stratégie de mesure et d'évaluation du rendement fondée sur les résultats permettant de bien mesurer les résultats à court, moyen et long termes et de recueillir des preuves soutenant l'efficacité du soutien par les pairs.

Je tiens maintenant à remercier les pairs aidants qui ont participé aux séances de consultation en personne menées à travers le pays. Nous avons été attentifs à vos propos; ceux-ci nous ont directement permis de bâtir le cadre du projet. C'est grâce à votre contribution si le contenu du sondage a à ce point suscité l'approbation de vos pairs. Je souhaite également remercier les 150 personnes qui ont pris le temps de répondre au sondage et de formuler des suggestions et des commentaires précieux. La passion dont font preuve les membres de la communauté des pairs aidants à l'égard du travail important qu'ils accomplissent nous permet d'employer un processus participatif pour la mise sur pied du cadre du Projet des pairs. Nous pouvons aussi fonder notre travail sur la mine d'expérience et de connaissances que représente la communauté des pairs aidants du Canada.

Les éléments du cadre mentionnés plus haut ont été cités dans le sondage exhaustif, à l'exception des exigences organisationnelles. Pour l'analyse des résultats du sondage, nous avons fait appel aux services d'experts-conseils compétents en matière d'élaboration de normes, de plans de formation et de méthodologie d'évaluation sélectionnés dans le cadre d'un processus concurrentiel. L'analyse a révélé des taux d'approbations élevés pour tous les aspects du cadre du projet. Par ailleurs, les commentaires rédigés par les répondants abordaient principalement des changements de vocabulaire et, dans certains cas, la nécessité de clarifier. Les commentaires ont confirmé le fait que le cadre du projet doit être orienté vers le rétablissement et employer le vocabulaire utilisé par les utilisateurs de services.

Nous tenons à présenter aux lecteurs qui n'ont pas participé au sondage une affirmation qui se trouvait au tout début de celui-ci : « Le recours à un modèle fondé sur des cas vécus de rétablissement est essentiel à l'efficacité du soutien par les pairs en santé mentale. Les normes de pratique reflèteront ce modèle, lequel est à la base d'une relation d'aide authentique entre pairs.» La partie du sondage qui traitait de l'apprentissage contenait l'affirmation suivante : « Le programme éducatif sera ancré dans les principes du modèle reposant sur les cas vécus de rétablissement axés sur la personne et non dans le modèle médical centré sur les soins cliniques. »

Une fois les résultats du sondage analysés, un atelier a eu lieu à la mi-février, avec l'aide des experts-conseils. Ces derniers ont tenu compte des commentaires, des idées et des suggestions des répondants. Leur objectif final consiste à rédiger un manuel mentionnant les normes de pratiques applicables au soutien par les pairs, un programme de formation à l'intention des travailleurs pairs aidants, ainsi que des outils et une méthodologie d'évaluation permettant de recueillir des preuves basées sur des faits démontrés au sujet de l'efficacité du soutien par les pairs. Il reste beaucoup de travail à faire avant d'obtenir un cadre national entièrement à point pour le



Mental Health
Commission
of Canada

Commission de
la santé mentale
du Canada

soutien par les pairs. De plus, une fois ce cadre établi, nous devons l'implanter à titre de projet pilote dans différents contextes, de façon à le mettre à l'épreuve et à le raffiner au besoin.

Le projet devient de plus en plus complexe : beaucoup de répondants ont indiqué que les pairs aidants devraient être accrédités à différents niveaux. Nous avons plusieurs bonnes raisons d'appuyer cette idée, mais il faut comprendre que nous ne pouvons pas l'appliquer rapidement. À mesure que l'équipe du Projet des pairs progresse dans son plan de travail, nous prenons conscience que la pleine reconnaissance du soutien par les pairs comme méthode efficace complémentaire aux services médicaux traditionnels ne se fera pas en deux temps trois mouvements. Nous pensons toutefois qu'avec votre aide, nous y parviendrons.

Nous aimerions traiter un dernier point dans le cadre de la présente mise à jour : dans leurs commentaires, certains répondants ont souligné qu'il existait des variantes du soutien par les pairs. Ils ont jugé que celles-ci devraient être mentionnées et expliquées au cours du programme de formation comme faisant partie de l'histoire du soutien par les pairs. L'un des messages que nous avons répétés au sujet du Projet des pairs est que nous reconnaissons qu'il n'existe pas de formule universelle. Le modèle que nous mettons sur pied dans le cadre de notre projet est conçu pour recueillir des preuves fondées sur des faits établis concernant le soutien par les pairs. Il faut absolument appliquer un protocole normalisé au soutien par les pairs afin de pouvoir mettre en place un cadre d'évaluation qui fournira des résultats de recherche significatifs à long terme. Nous espérons que le travail que nous accomplissons profitera à toutes les variantes du soutien par les pairs.

Veuillez trouver en pièce jointe le sommaire des résultats du sondage exhaustif sur le cadre du Projet de soutien par les pairs qui a eu lieu du 15 décembre 2010 au 15 janvier 2011. Une copie complète de l'analyse peut être envoyée (version anglaise seulement) à ceux qui en font la demande.

Dans le cadre de notre recherche, nous avons découvert un modèle intéressant chez nos voisins américains, plus précisément au St. Louis Empowerment Center. Il s'agit d'un centre sans rendez-vous où les utilisateurs de services peuvent boire un café et s'entraider de façon tout à fait informelle. Le centre ne tient aucun registre officiel de ses visiteurs. Cela dit, pour qu'il ait droit à des subventions, l'établissement doit inscrire dans un registre le nombre d'heures que les utilisateurs de services y passent. Le St. Louis Empowerment Center est devenu un refuge pour beaucoup de personnes atteintes de maladie mentale. Il emploie aujourd'hui quatre spécialistes accrédités en soutien par les pairs. Cet exemple démontre que différentes formes de soutien par les pairs en matière de santé mentale peuvent coexister en contexte communautaire et ainsi répondre aux besoins variés des citoyens. Avant de terminer, j'annonce que l'équipe du projet souhaite évaluer, auprès de la communauté de soutien par les pairs, l'intérêt suscité par la perspective d'un webinaire visant à discuter en groupe de la question suivante : « Comment nous assurer que le modèle de soutien par les pairs, même si l'on implante des normes de pratique avec certification, conservera le caractère authentique de la relation d'aide et préservera la façon naturelle de fonctionner du soutien par les pairs qui s'est pratiqué en milieu communautaire? ». Une période de questions ouvertes suivrait la discussion en groupe.

Si un nombre significatif parmi vous nous faites part de leur intérêt pour un dialogue semblable, je serai heureux d'organiser ce webinaire. En effet, je suis pleinement engagé à préserver le fondement du mouvement de soutien par les pairs tout en travaillant à l'établissement et à la mise en œuvre du cadre de ce projet.



Mental Health
Commission
of Canada

Commission de
la santé mentale
du Canada

Veillez nous informer d'ici la fin avril si vous êtes prêts à donner du temps pour participer au webinaire. Si suffisamment de personnes expriment leur intérêt, nous nous assurerons qu'un webinaire soit organisé afin que nous puissions ensemble prendre part à une discussion ouverte et animée sur ce sujet important.

Stéphane Grenier